

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2018 à 10 HEURES

Les membres de l'association des Personnes handicapées de la Région Arbresloise, légalement convoqués se sont réunis le 24 mars 2018 à 10 Heures, Salle Lucien Thimonier à L'ARBRESLE sous la présidence de Madame Simone VENET.

L'ordre du jour transmis le 22/2/2018 est le suivant :

- 1-Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 8/4/2017(transmis le 12/6/2017)
 - 2-Rapport moral et activités 2017
 - 3-Rapport financier 2017
 - 4-Budget prévisionnel 2018
 - 5-Activités 2017 et projet 2018
 - 6-Cotisation
 - 7- Renouvellement du tiers sortant et appel à candidature
 - 8- Questions diverses
-

Madame Venet remercie les membres présents, les maires et leurs représentants(e), les membres des C.C.A.S.adhérents et sympathisants pour leur présence. Elle remercie la journaliste du Pays pour sa présence.

Plusieurs personnes ont demandé de bien vouloir les excuser retenues par leur obligation : Messieurs les Maires de L'Arbresle, Bibost, Dommartin, Ancy, les associations COVADYS et Abres à Palabres. Les conseillers départementaux Mesdames Sheila Mac Carron, Pascale BAY, Martine PUBLIE, Messieurs PEYLACHON, DUPERRAY, RAVIER, Monsieur CHAVEROT Président de l'AAPHTV, Madame HENKE directrice de l'AAPHTV. S.Venet indique l'absence de 2 administrateurs Denise VILLE et Jean BOUDAUD pour des raisons de santé. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement

A l'issue de l'assemblée générale Madame CUVILLON présidente d'HANDI-REPIT nous présentera son association, perspectives de développement et évolution.

Après le verre de l'amitié nous nous retrouverons pour un repas convivial au Comptoir des Criques. Il est offert gracieusement à toute personne handicapée adhérente ; nous serons 46

Nombre de pouvoirs : 39

Nombre de présents : 45

22/06/2018

L'assemblée générale statutaire est ouverte

1- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 8/4/2017(transmis le 12/6/2017)

Pas d'observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2 - Rapport moral et activités 2017

S.Venet constate une présence, toujours nombreuse et fidèle. Cela montre l'intérêt porté à notre association. Tout au cours de l'année nous poursuivons, réunions, conseils auprès des personnes handicapées, participations aux manifestations et autres réunions.

Elle remercie tous les membres du conseil d'administration, du bureau toujours présents aux postes ce qui contribue à poursuivre nos objectifs. Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois, le bureau 2 fois et à plusieurs reprises pour mettre en place les différentes activités. Au 31/12/2017 nous étions 139 adhérents

Le 15/9/2017 suite à notre demande avec Jean BOUDAUD, nous avons rencontré Thomas RAVIERr vice président du conseil départemental chargé des personnes handicapées. Nous avons fait part de nos inquiétudes, le manque de place, les difficultés pour les familles lorsque l'établissement ne peut plus accueillir un résident pour raison de santé et qui est renvoyé dans sa famille sans solution ou lorsque l'âge limite dans un établissement ne peut plus accueillir leur enfant Il semblerait que le gouvernement ait décidé que cela ne devrait plus se produire mais quand ? Nous sommes souvent impuissants auprès des familles.

Les problèmes de logement pour personne handicapée n'est pas à la mesure de la demande. Les logements réservés sont dans l'ensemble pour des personnes seules.

Des familles qui ont des enfants adultes qui reviennent le W.end ont des difficultés pour se loger et être proche des commerces, médecin, pharmacie....

En 2017 nous avons prévu une rencontre d'échanges et de témoignages avec les associations de la région arbrlesoise, l'ARBRE A PALABRES, COVADYS, Handi-REPIT, AAPHTV, et MESSIDOR pour permettre à chacun de partager leur vécu les progrès réalisés, freins et difficultés rencontrées et réfléchir à la recherche d'amélioration pour un mieux vivre ensemble .La préparation à ces échanges nous a permis de se rencontrer à plusieurs reprises au cours de l'année.

Rapport d'activités 2017

Le 4 mars 2017 a eu lieu le **concours de belote** à St Pierre la Palud toujours très apprécié 38 doublettes (48 l'an dernier) ont passé un agréable après midi. Tous les participants sont repartis avec des lots Cela permet à notre association de récolter des fonds. Le nombre de participants est fluctuant, plusieurs associations organisent également ces concours.

A l'issue de l'assemblée générale du 8 avril 2017, Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et discussion avec les participants sur le thème «La place des personnes handicapées dans la société ». Après l'assemblée générale 55 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial au Comptoir des Criques.

Vente de cerises au profit de l'APHR.A.

Certaines associations vendent des brioches. Nous avons choisi de vendre des cerises au profit de l'APHRA

Le 10 juin 2017 sortie gorges de la Loire.

Une sortie en famille, 58 participants dont 19 en situation de handicap, Daniel VIGOUREUX avait retenu un car adapté pour personne à mobilité réduite pour permettre à tous de bénéficier de cette magnifique journée. Le matin visite d'une miellerie beaucoup de questions sur la vie des abeilles, puis repas convivial dans un restaurant d'un centre équestre. L'après midi la croisière d'une heure sur un bateau électrique sur la retenue du barrage de Grangent a été très appréciée. Cette sortie annuelle a permis à chacun de passer une journée agréable, d'échanger, de chanter d'amitié, de joies et surtout de souvenirs.

S.Venet remercie toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de ces activités
Ce rapport d'activités 2017 a été approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration le 19/1/2018. Pas d'observation, ce rapport est approuvé à l'unanimité

5 - Activités prévues pour 2018 explicités par C.BONIFASSI Trésorier

24 février concours de belote à 14 Heures à la salle de l'Amandier de Sourcieux les Mines
(changement de lieu suite à des travaux à St Pierre la Palud)

24 mars Assemblée Générale Salle Lucien Thimonier à L'Arbresle, suivie du repas au Comptoir des Criques de Messidor

2 juin Sortie annuelle à Montalieu-Versieu, visite du Musée, repas, et petit train l'après midi

Réunion thématique :

La réunion prévue le 17 Novembre 2017 a été reportée. Le thème RENCONTRES d'ECHANGES et TEMOIGNAGES avec les associations de la région arbresloise : L'ARBRE A PALABRES, COVADYS, HANDI-REPIT, AAPHTV, MESSIDOR pour permettre à chacun de partager leurs vécus, progrès réalisés, expériences positives ainsi que les freins et difficultés rencontrés et réfléchir à la recherche d'améliorations pour « un mieux vivre ensemble ». La date de ces rencontres sera fixée lors de l'assemblée générale.

Ces projets 2018 ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration le 19/1/2018. S.Venet demande s'il y a des observations .Pas d'observation ces projets sont approuvés à l'unanimité

3 - Rapport financier 2017 présenté par C.BONIFASSI trésorier

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2017			
RESSOURCES	Montant	DEPENSES	Montant
Subventions municipales 2017	2 690,00 €	Assurance responsabilité civile 2016	60,00 €
cotisations adhérents (139 personnes)	834,00 €	Règlement tirage des rois	51,87 €
Encaissement concours de belote	1 146,50 €	Comm (enveloppes timbrées, encre,etc.)	411,72 €
Encaissement repas annuel	592,00 €	Règlement concours de Belote	804,41 €
Encaissement " lac grandjean "	660,00 €	Règlement repas annuel	1 088,13 €
Vente cerises	3 272,60 €	Règlement animation repas annuel	250,00 €
Don	16,00 €	Règt " recherche lieu + lac grandjean "	3 385,78 €
		Règlement formation Mme muguet	140,86 €
		Cotisation Messidor 2017	20,00 €
		Règlement boissons A.G. + réunions	10,51 €
Total ressources	9 211,10 €	abont + Renouv domaine internet	51,44 €
		Achat cerises	1 961,30 €
		carte adhérent + carte de visite	162,00 €
		Divers (étiquettes, plante aaphtv, etc.)	46,47 €
		photocopie	28,20 €
		Total Dépenses	8 472,69 €
Ancien solde créditeur au 31/12/2016	19 258,94 €		
Recettes	9 211,10 €		
Total			
	28 470,04 €		
Dépenses	8 472,69 €		

Solde Crédeur au 31/12/2017	19 997,35 €	
-----------------------------	-------------	--

Ce rapport financier 2017 a été approuvé à l'unanimité lors du conseil d'administration du 19/1/2018.

S.Venet demande s'il y a des observations. Pas d'observation. Il est approuvé à l'unanimité

S.Venet remercie les communes qui nous versent une subvention : Ancy, l'Arbresle, Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Eveux, Fleurieux, Lentilly, Sain Bel, St Pierre la Palud, St Romain de Popey, Sarcey, Savigny et Sourcieux les Mines

4-Budget prévisionnel 2018

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2018			
RESSOURCES	Montant	DEPENSES	Montant
Subventions municipales 2018	2 690,00 €	Assurance resp civile ADMR	50,00 €
cotisations adhérents (130 personnes)	780,00 €	Cotisation ADMR	72,00 €
Encaissement concours de belote	1 200,00 €	Cotisation MESSIDOR	20,00 €
Encaissement repas annuel	600,00 €	renouv abonnement site internet	52,00 €
Encaissement sortie annuelle	600,00 €	Règlement tirage des rois	50,00 €
Vente cerises	2 500,00 €	Règlement concours de Belote	800,00 €
		Règlement repas annuel+ animation	1 600,00 €
		Règlement sortie annuelle	3 000,00 €
		Règlement boissons A.G. + réunions	50,00 €
Total ressources	8 370,00 €	Comm (enveloppes timbrées, encre,etc.)	800,00 €
		Achat cerises	2 000,00 €
		Divers	100,00 €
		Total Dépenses	8 594,00 €
Ancien solde crédeur au 31/12/2017	19 997,35 €		
Ressources	8 370,00 €		
Total	28 367,35 €		
Dépenses	8 594,00 €		

Solde Crédeur au 31/12/2018	19 773,35 €		

Ce budget prévisionnel 2018 été approuvé à l'unanimité lors du conseil d'administration du 19/1/2018. S.Venet demande s'il y a des observations. Pas d'observation le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

6-Cotisation

Le montant de la cotisation reste inchangé soit 6€ par adhérent. Nous vous rappelons que la cotisation est individuelle et est obligatoire pour participer à une activité (repas, sortie...) Le nombre d'adhérents est primordial pour présenter nos demandes de subventions municipales Par conséquent, il est important que les personnes en situation de handicap cotisent aussi. Du fait de leur statut elles bénéficient de la gratuité de toutes les activités. Pour être adhérent il suffit d'envoyer un chèque à l'ordre de l'APHRA à Christian BONIFASSI qui vous transmettra une carte d'adhésion. Chaque adhérent, chaque membre du Conseil d'administration est une richesse pour le fonctionnement de notre association.

7-Le renouvellement du tiers sortant et appel à candidature

S.Venet informe que 3 personnes ont démissionné Olivier RAMASSAMY pour raisons professionnelles, Monsieur et Madame GRANGE suite au départ de leur fille du foyer de vie et l'éloignement

Pour le tiers sortant sont concernés : Edith JACQUIN, Jean BOUDAUD, Simone VENET Ceux-ci souhaitent poursuivre. S.Venet remercie Edith.JACQUIN et Jean BOUDAUD pour leur investissement Les renouvellements ont été approuvés à l'unanimité lors du conseil d'administration du 19/1/2018. Pas d'observation ces renouvellements sont approuvés à l'unanimité

Appel à candidature : Madame Christine FAVRE-Pierret est candidate. Cette demande est approuvée à l'unanimité

8 -Questions diverses (pas de question diverses)

L'ordre du jour étant terminé. L'assemblée générale statutaire est close à 11 HEURES 30

La présidente
Simone Venet

Madame CUVILLON présidente de l'association HANDI-REPIT

22/06/2018

6

Valérie CUVILLON a présenté son association : Handi-Répit. L'objectif de cette association est d'assurer l'accompagnement des familles ayant la charge d'un enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie nécessitant des soins au quotidien. Elle veut apporter un soutien, permettre d'apporter un répit au domicile des parents ou proposition d'ateliers Elle a fait part de sa recherche de bénévoles sur notre secteur. Bully, St Julien S/Bibost, St Pierre la Palud Les bénévoles assurent un répit dans les familles ayant un enfant en situation de handicap. Les bénévoles rencontrent la famille pour connaître les besoins de l'enfant et ses habitudes. (Questionnaire rempli avec la famille) Les bénévoles interviennent en doublon. Madame CUVILLON a fait part d'une recherche de bénévoles pour Brullioles. Dans la salle une personne s'est proposée pour aller dans cette famille.